

INSCRIPTIONS

ANNEE 2025-2026



PERISCOLAIRE
RESTAURATION SCOLAIRE
VACANCES SCOLAIRES

NOUVEAU DOSSIER
RENOUVELLEMENT DE DOSSIER

Inscriptions à faire parvenir
avant le 13 juillet 2025

FRANCAS COULEUR RECRE

3 rue des Sauniers
25610 ARC ET SENANS
Arcetenans.cdl@francas-doubs.fr
07-86-42-14-14



les
ÉDUCATIFS
ET SOLIDAIRES
francas
du doubs

RENOUVELER UN DOSSIER

Votre compte famille est déjà existant, vous devez :

1. Solder les factures non acquittées (aucun dossier renouvelé en cas de factures impayées)

LORS DU DEPOT DU DOSSIER (avant le 13 juillet 2025) veuillez apporter :

- Les photocopies des vaccinations à jour,
- Le règlement intérieur **imprimé et signé**
- Une photo de l'enfant
- La Fiche de renseignement remplie et signée
- Apporter votre numéro CAF / MSA (ou attestation QF),
- Prévoir toutes les informations nécessaires à l'établissement du dossier (adresse, mail, numéros de téléphone...)
- L'attestation d'assurance scolaire / périscolaire
- Une boîte de mouchoirs

L'ensemble de ces documents au format papier est nécessaire au renouvellement du dossier. Si ce dernier n'est pas complet, il ne sera pas pris en compte.

CREATION D'UN DOSSIER

Si votre enfant n'a jamais fréquenté l'accueil de loisirs ou le périscolaire.

LORS DU DEPOT DU DOSSIER (avant le 13 juillet 2025) veuillez apporter :

- Les photocopies des vaccinations à jour,
- Le règlement intérieur **imprimé et signé**
- Une photo de l'enfant
- La Fiche de renseignement remplie et signée
- Apporter votre numéro CAF / MSA (ou attestation QF),
- Prévoir toutes les informations nécessaires à l'établissement du dossier (adresse, mail, numéros de téléphone...)
- L'attestation d'assurance scolaire / périscolaire
- Une serviette de table au nom et prénom de l'enfant pour les nouveaux inscrits
- Une boîte de mouchoirs

L'ensemble de ces documents au format papier est nécessaire à la création du dossier.

Si ce dernier n'est pas complet, il ne sera pas pris en compte.

Pour toutes questions concernant le fonctionnement de la structure, vous pouvez directement contacter la directrice.

Tout dossier créé au-delà du 13 juillet 2025 sera pris en compte mais positionné sur liste d'attente.

PERMANENCE DE LA DIRECTRICE

LUNDI : 10H30 – 18H30

MARDI : 11H30 – 18H30

JEUDI : 11H30-13H30 et 16H30 – 18H30

VENDREDI : 10H30 – 18h30